

Les adhérent-es Solidaraires CCRF & SCL, réuni-es en congrès national du 07 au 11 octobre 2024 à Blériot-Plage (62), dénoncent le manque de moyens alloués au SCL ainsi que les projets de réorganisation du service.

En effet, depuis quelques années, le budget de fonctionnement et d'investissement en matériel ne permet ni un renouvellement de tout le matériel existant défectueux et vieillissant, ni l'acquisition de matériels plus performants dans tous les laboratoires du réseau. Depuis 2 ans, le budget matériel du SCL a été fléché principalement vers l'achat d'équipements pour les analyses douanières. Ceci retarde le remplacement et l'achat de nouveaux équipements plus performants dans certains laboratoires plus spécialisés sur les missions CCRF et a des conséquences sur les analyses de routine et sur les développements en cours et à venir (PFAS*, analyses environnementales...).

D'autre part, Solidaraires CCRF & SCL dénonce le projet de réduire le nombre de domaines et de laboratoires qui mettrait à mal la capacité opérationnelle du SCL. De même, Solidaraires CCRF et SCL dénonce la Taylorisation du travail avec le projet de création des plateaux techniques.

En 2024, la situation du SCL est plus que critique :

- Le budget en investissement matériel est réduit à néant
- Les budgets pour le développement, les formations et les déplacements sont limités
- Le déménagement du laboratoire des Antilles, pourtant indispensable à l'amélioration des conditions de travail des collègues et au développement des activités de ce laboratoire en particulier pour la recherche de la chlordécone dans de nouvelles matrices, est une fois encore reporté
- Certains domaines comme celui des Résidus de pesticides sont en souffrance par manque de moyens et d'effectifs. Comble de la situation, le SCL a eu recours à la sous-traitance à hauteur de 450 000 euros pour faire face aux demandes croissantes dans ce domaine !

Cette situation induit un sentiment généralisé de démotivation et de mal-être au travail au SCL.

Solidaires CCRF & SCL revendique :

- Le maintien des implantations et des activités actuelles
- Des moyens et des effectifs suffisants pour l'exercice des missions actuelles et futures
- L'arrêt d'externalisation des analyses
- L'abandon du projet de mise en place des plateaux techniques
- Le maintien du recrutement par voie de concours (pas de contractualisation).

*PFAS : substances per- et poly-fluoroalkylées, polluants éternels